

## Les internes en chirurgie de l'Hôtel Dieu de Marseille au XVIIe et XVIIIe siècle

*par le Professeur Georges François*

Pour comprendre pourquoi les élèves internes étaient cantonnés à la chirurgie, il faut rappeler les différences fondamentales qui existaient à l'époque entre médecins et chirurgiens. Contrairement aux médecins, les chirurgiens n'avaient pas le titre de docteurs, ils n'avaient aucune instruction académique et leur formation se faisait par compagnonnage. Ils tenaient boutique au même titre que les barbiers et les perruquiers et étaient regroupés en une confrérie des Maîtres en chirurgie de la ville de Marseille, confrérie qui, sous l'autorité des plus anciens, organisait l'enseignement et les nominations. Il fallait pour devenir maître en chirurgie avoir exercé pendant au moins six ans auprès d'un chirurgien juré comme apprenti ou compagnon et être coopté par la confrérie après un examen dont les droits à payer représentaient à l'époque une petite fortune. C'est dire si les postes étaient rares, le plus souvent réservés aux fils ou aux gendres des chirurgiens en place.

### Les enfants abandonnés recueillis à l'Hôtel-Dieu

Près de quatre cents nouveaux nés étaient à l'époque déposés chaque année dans le tour de l'hôpital réservé à cet usage.



Billet d'abandon

L'enfant recueilli et pris en charge par un service spécial de l'hôpital était mis en nourrice, le plus souvent dans un village de la région puis en pension jusqu'à l'âge de dix ans.

Il revenait alors à l'Hôtel-Dieu et devenait ce que l'on appelait un « *enfant de la maison* ». A son arrivée, puis chaque année, on lui fournissait un uniforme: un habit d'étoffe grossière de laine avec boutons et parements bleus, un bonnet, une paire de culottes de gros coton bleu, une paire de bas de même couleur, une paire de souliers et une cravate. Comme tous les enfants de la communauté, il était employé à la fabrique de bas, sous la surveillance d'un « *correcteur* » armé d'un nerf de bœuf pour assurer la discipline.

Dans le même temps, il recevait une éducation religieuse dirigée par le prêtre de « *la famille* » cependant qu'un inspecteur était chargé de lui apprendre à lire et à écrire. L'emploi du temps des enfants de la maison était rude :

- à 5 heures du matin, l'inspecteur sonne la cloche pour le lever ;
- à 5 heures 30 ils vont à l'église, deux par deux, pour la prière du matin sous la conduite du prêtre de « *la famille* » ;
- à 6 heures 30 c'est le déjeuner suivi de la messe de la communauté ;
- jusqu'à 10 heures, une partie travaille à la fabrique et les autres vont apprendre à lire, alternativement ;
- à 10 heures, en rang par deux et, chantant des cantiques, ils se rendent au réfectoire pour le repas, pendant lequel on fait la lecture de textes religieux ;
- après le repas et une récréation d'une heure, les activités se répètent dans le même ordre que le matin jusqu'au souper : travail dans la fabrique de bas, exercices de lecture et d'écriture, récitation du catéchisme. Viennent ensuite le chant des vêpres et des lectures spirituelles jusqu'à 5 ou 6 heures suivant la saison ;
- après le souper, ils vont à l'église dire la prière du soir et ont droit à une récréation jusqu'à 9 heures, l'heure du coucher.

Après quelques années à l'Hôtel-Dieu, les garçons étaient placés en apprentissage chez des artisans ou embarqués comme mousses à bord des navires marchands. Quelques-uns, remarqués par les recteurs comme les plus assidus et les plus doués, restaient à l'hôpital attachés au service de santé comme élèves internes.

## **Les élèves internes de l'Hôtel-Dieu**

Pendant trois ans, ils travaillaient au service d'apothicairerie et apprenaient les rudiments de la préparation et de l'utilisation des plantes médicinales. Au bout de ce temps, ils passaient en chirurgie où ils exerçaient pendant six ans. On reconnaissait les élèves à leur costume bleu avec un collet rouge.

Au terme de ses six années, la plus grande partie de ces internes étaient placés comme compagnons chez des maîtres en chirurgie de la ville ou s'embarquaient comme chirurgiens navigants. Le bureau leur donnait un trousseau et des instruments de chirurgie, remplacés plus tard par une somme de 120 livres.

Pendant ces six années passées à l'hôpital l'interne était occupé à faire les pansements et à préparer les appareils. Il commençait par la préparation des cataplasmes, des plumasseaux (tampons de charpie utilisé comme pansement) puis des bandages. L'interne le plus jeune avait pour tâche de préparer les bougeoirs nécessaires aux pansements et aux saignées, ainsi que les « *poillons* » pour les cataplasmes et le feu pour chauffer les plumasseaux et les emplâtres. Venaient ensuite les visites des chirurgiens et l'assistance aux pansements deux fois par jour. Les repas étaient pris au réfectoire à heure fixe. L'heure des repas, comme celle des services religieux, était annoncée par une cloche placée à l'entrée de l'hôpital et qui rythmait la vie de la communauté.

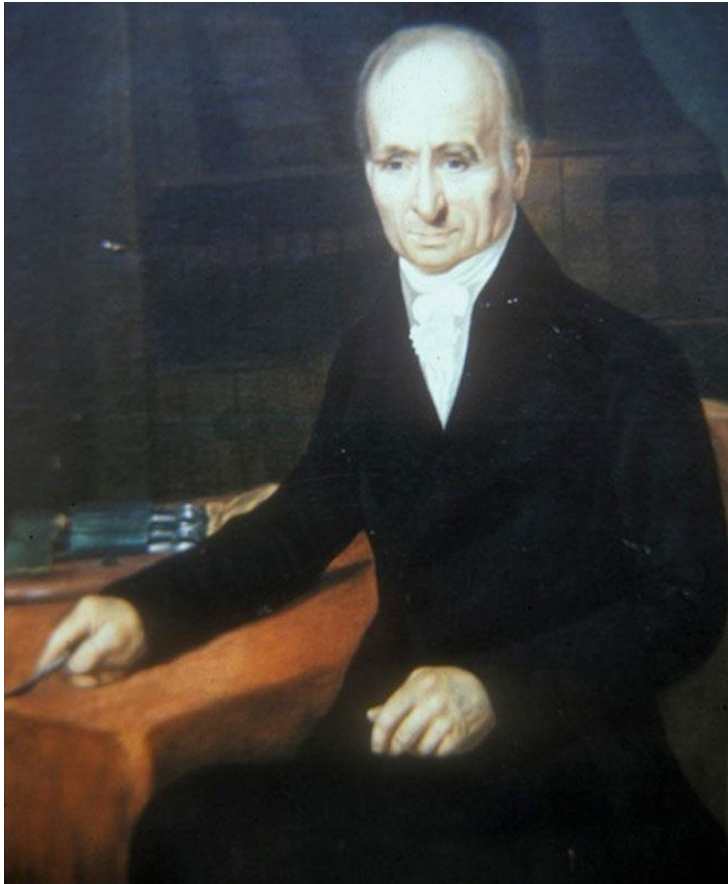
Les élèves internes ne pouvaient sortir qu'une fois par semaine à condition d'en avoir obtenu l'autorisation. Au nombre d'une dizaine, ils étaient placés sous l'autorité directe de l'interne « *gagnant maîtrise* ».

## L'interne gagnant maîtrise

Parmi les élèves internes, les recteurs choisissaient tous les six ans celui qui allait rester à l'hôpital pour prendre en charge et diriger les plus jeunes. Il occupait une position prépondérante :

C'est lui qui assistait le chirurgien major dans les opérations et les pansements délicats.

C'est sur lui que reposait la formation des élèves internes. Il était responsable de la discipline, donnait les autorisations de sortie. Il devait faire l'appel des internes à 21h30 et devait veiller à ce que chacun se retire alors dans sa chambre. Il avait en mains tous les détails du service hospitalier de chirurgie : visite du soir, pansements et réception des blessés.



Après six années consécutives de service à l'Hôtel-Dieu, effectuées à la satisfaction du bureau, en vertu du privilège accordé en 1676 par des lettres patentes du roi, il obtenait la maîtrise en chirurgie. Il était dispensé des examens et des droits prévus par les statuts de la communauté des chirurgiens et pouvait prétendre à leur être « *agrégé* ».

Certains d'entre eux feront ensuite une brillante carrière, c'est le cas de Jérôme Girard, devenu premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu et de Joseph Thomas Moulaud (*photo ci-contre*) qui sera chargé de la chaire de chirurgie à la création de l'École de médecine de Marseille en 1818, école dont il sera plus tard directeur. ([cf l'article « Le docteur Joseph Thomas Moulaud, un destin hors du commun »](#))

Enfin en 1808 a lieu le premier concours d'internat des hôpitaux de Marseille, concours officiel ouvert à tous qui a perduré jusqu'en 2005 avec l'instauration de l'examen classant national.